



Martial Libera

Un rêve de puissance

La France et le contrôle de
l'économie allemande (1942-1949)



Martial Libera

Un rêve de puissance

**La France et le contrôle de
l'économie allemande (1942-1949)**

Introduction générale

« Cette puissance, ah ! puisse-t-elle devenir la grande ambition nationale ! »¹ C'est sur cette exclamation que le général de Gaulle conclut – lors d'un discours qu'il prononce en mars 1945 à l'Assemblée nationale consultative – un long passage dans lequel il présente aux députés ses ambitions économiques pour la France. La reconstruction économique, martèle-t-il, est la condition première du renouveau national. Elle passe par l'accroissement et la rationalisation de la production ainsi que par la coopération de toutes les forces vives du pays. La reconstruction suppose aussi que la France, qui manque de charbon, bénéficie d'un approvisionnement suffisant. Or, à la faveur de la victoire, de Gaulle est convaincu que la France pourra à nouveau, comme après 1918, obtenir ce « complément nécessaire » des mines de la Sarre et de la Ruhr. Disposant du charbon allemand, possédant « les plus riches gisements de fer de toute l'Europe », la France, poursuit-il, sera alors à même de « se donner la très puissante industrie métallurgique d'où sortent locomotives, wagons, rails, navires, avions, machines, outillages, armements, charpentes des bâtiments et dont procède l'activité des entreprises mécaniques et chimiques »². À n'en pas douter, de Gaulle rêve de voir la France transformée en une puissance sidérurgique. Il voit grand : « mais, du moment qu'il s'agit de la France et quelle que soit temporairement sa situation, c'est la sagesse et la raison de voir grand et de viser haut »³. De là à imaginer qu'il fonde la puissance française sur l'exploitation des ressources économiques allemandes, il n'y a qu'un pas. Et comme, dans le même temps, le Général réclame le détachement politique, militaire et économique de la Ruhr, de la Rhénanie et de la Sarre, la politique allemande de la France paraît empreinte d'ambitions démesurées, la victoire et l'occupation de l'Allemagne servant en quelque sorte de tremplin à l'expansion économique française.

Pour autant, les paroles du Général restent floues, ambiguës. Elles suggèrent plus qu'elles n'affirment. Ce manque de clarté, qui s'applique non seulement aux discours et aux déclarations des décideurs, mais aussi à la politique allemande de la France dans son ensemble, explique que, depuis une trentaine d'années, les finalités de cette politique continuent

¹ « Discours prononcé à l'Assemblée consultative le 2 mars 1945 », de Gaulle, Ch., *Discours et messages 1940-1946*, Paris, Berger-Levrault, 1946, p. 572.

² *Ibid.*, p. 571.

³ *Ibid.*, p. 572.

d'être au centre de l'historiographie. C'est particulièrement vrai pour les questions économiques – qu'il s'agisse de la politique allemande de la France dans sa globalité, de sa politique d'occupation ou des relations économiques franco-allemandes – moins étudiées, par exemple, que les thématiques culturelles⁴. Les interprétations, qui ont beaucoup évolué dans le temps⁵, varient également en fonction des thèmes abordés.

Les études concernant la politique française vis-à-vis de la Ruhr donnent lieu à des lectures très différentes. Pour les uns, la politique de détachement, que Paris voudrait doubler d'une limitation de la production sidérurgique allemande et d'une augmentation des livraisons de

⁴ Pour un bilan historiographique présentant également les perspectives de recherche, voir Hüser, D., *Frankreichs « doppelte Deutschlandpolitik »*. *Dynamik aus der Defensive – Planen, Entscheiden, Umsetzen in gesellschaftlichen und wirtschaftlichen, innen- und aussenpolitischen Krisenzeiten 1944-1950*, Berlin, Duncker & Humblot, 1996, 791 p., et Hudemann, R., « L'occupation française après 1945 et les relations franco-allemandes », in Vincent M.-B. (dir.), *La dénazification*, Paris, Perrin et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2008, p. 189-210.

⁵ L'ouverture des archives françaises, au début des années 1980, a joué un rôle central dans l'accélération des recherches sur l'histoire de la politique allemande de la France. Voir les actes de colloques suivants : Scharf, C., Schröder, H.-J. (Hrsg.), *Die Deutschlandpolitik Frankreichs und die französische Zone*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1983, 315 p. ; Institut Français de Stuttgart (Hrsg.), *Die französische Deutschlandpolitik zwischen 1945 und 1949*, Tübingen, Attempto, 1987, 171 p. ; Manfrass, K., Rioux J.-P. (dir.), *France-Allemagne 1944-1947*, Cahier n° 13-14 de l'Institut d'histoire du temps présent, décembre 1989-janvier 1990, 306 p. ; Martens, S. (Hrsg.), *Vom « Erbfeind » zum « Erneuerer »*. *Aspekte und Motive der französischen Deutschlandpolitik nach dem Zweiten Weltkrieg*, Sigmaringen, Thorbecke, 1993, 257 p. ; Jurt, J. (Hrsg.), *Die Franzosenzeit im Lande Baden von 1945 bis heute. Zeitzeugnisse und Forschungsergebnisse. La présence française dans le pays de Bade de 1945 à nos jours. Témoignages et résultats de recherche*, Freiburg im Breisgau, Rombach, 1992, 165 p. ; Jurt, J. (Hrsg.), *Von der Besatzungszeit zur deutsch-französischen Kooperation. De la période d'occupation à la coopération franco-allemande*, Freiburg im Breisgau, Rombach Verlag, 1993, 262 p. Parmi les actes de colloques portant sur les relations économiques franco-allemandes : Cohen, Y., Manfrass, K. (Hrsg.), *Frankreich und Deutschland. Forschung, Technologie und industrielle Entwicklung im 19. und 20. Jahrhundert*, München, Beck, 1990, XL-491 p. ; Poidevin, R. (ed.), « Problèmes économiques franco-allemands », in *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, n° 1, 1991, p. 1-86 ; Poidevin, R. (ed.), « Les relations économiques franco-allemandes au XX^e siècle », in *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, n° 4, 1993, p. 465-615 ; Scholtz, W. (Hrsg.), *Aspekte der deutsch-französischen Wirtschaftsbeziehungen (1945-1957)*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1993, 90 p. ; Wilkens, A. (Hrsg.), *Die deutsch-französischen Wirtschaftsbeziehungen 1945-1960. Les relations économiques franco-allemandes 1945-1960*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1997, 355 p. ; Eck, J.-F., Schirmann, S. (ed.), « Aspects des relations économiques franco-allemandes au XX^e siècle », in *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, n° 2, 2007, p. 147-291 ; Eck, J.-F., Martens, S., Schirmann, S. (dir.), *L'économie, l'argent et les hommes. Les relations franco-allemandes de 1871 à nos jours*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2009, 419 p.

coke et de charbon à destination de la France, témoigne des ambitions impérialistes de la politique française⁶. D'aucuns prétendent même que la réussite du plan Monnet était subordonnée à l'abaissement économique de l'Allemagne⁷. D'autres insistent au contraire sur l'ambivalence de la politique de la France vis-à-vis de la Ruhr, sur son double volet politique et économique, censé assurer à la fois sa sécurité militaire, en empêchant la reconstitution du principal arsenal de l'Allemagne, et ses intérêts économiques, en sécurisant son approvisionnement en charbon⁸.

Analysé sous un angle plus politique, le détachement de la Rhénanie donne également lieu à des analyses contradictoires. Pour certains, la politique française en Rhénanie devait aboutir, sinon à une annexion, du moins à la pérennisation de l'influence française sur la rive gauche du Rhin⁹. Pour d'autres, la politique de détachement ne fut très vite qu'un

⁶ En France, cette interprétation est particulièrement prégnante dans les manuels présentant la politique étrangère de la France : Tacel, M., *La France et le monde au XX^e siècle*, Paris, Masson, 1989, 285 p. ; Dalloz, J., *La France et le monde depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 1993, 191 p. ; Dulphy, A., *La politique extérieure de la France depuis 1945*, Paris, Nathan, 1994, 128 p. ; Kaspi, A., et al., *La libération de la France juin 1944-janvier 1946*, Paris, Perrin, 1995, 562 p. ; Bozo, F., *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1997, 123 p. ; Monnet, S., *La politique extérieure de la France depuis 1870*, Paris, Armand Colin, 2000, 240 p.

⁷ Lynch, F.M.B., « Resolving the Paradox of the Monnet Plan : National and International Planning in French Reconstruction », in *The Economic History Review*, n° 2, 1984, p. 229-243 ; dans le même sens, Lynch, F.M.B., « French reconstruction in a european context », in *European University Institute Working Paper*, n° 86, 1984, 39 p. ; Milward, A.S., « La planification française et la reconstruction européenne », in Cazes, B., Mioche, Ph. (ed.), *Modernisation ou décadence. Études, témoignages et documents sur la planification française*, Aix-en-provence, Publications de l'Université de Provence, 1990, p. 77-115 ; Milward, A.S., *The Reconstruction of Western Europe 1945-51*, 2^e éd., London, Routledge, 1992, XXI-528 p. ; Mai, G., « Die Alliierten und die industrielle Abrüstung Deutschlands 1945-1948 », in Bald, D. (Hrsg.), *Rüstungsbestimmte Geschichte und das Problem der Konversion in Deutschland im 20. Jahrhundert*, Münster, Hamburg, Lit Verlag, 1993, p. 68-88.

⁸ Voir l'étude pionnière de Poidevin, R., « Frankreich und die Ruhrfrage 1945-1951 », in *Historische Zeitschrift*, Band 228, 1979, p. 317-334 ; Gillingham, J., « Die französische Ruhrpolitik und die Ursprünge des Schuman-Plans. Eine Neubewertung », in *Vierteljahresshefte für Zeitgeschichte*, n° 1, 1987, p. 1-24 ; Gillingham, J., *Coal steel, and the rebirth of Europe, 1945-1955. The Germans and French from Ruhr conflict to economic community*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 1991, XV-397 p. ; Bühner, W., « Frankreich und das Ruhrgebiet – Mythos und Realität », in Wilkens, A. (dir.), *Die deutsch-französischen Wirtschaftsbeziehungen 1945-1960, op. cit.*, p. 225-236 ; Defrance, C., « La France et l'Autorité internationale de la Ruhr jusqu'à l'annonce du Plan Schuman », in Wilkens, A. (dir.), *Le Plan Schuman dans l'Histoire. Intérêts nationaux et projet européen*, Bruxelles, Bruylant, 2004, p. 123-145.

⁹ Soutou, G.-H., « La politique française à l'égard de la Rhénanie 1944-1947 », in Hüttenberger, P., Molitor, H. (Hrsg.), *Franzosen und Deutsche am Rhein : 1789-1918-1945*, Essen, Klartext, 1989, p. 47-66. Dans ce sens, de nombreuses études por-

moyen de satisfaire l'opinion publique. Elle participait directement de la « double politique allemande » de la France¹⁰.

La politique économique menée par les Français vis-à-vis de l'Allemagne dans le cadre interallié ne fait pas non plus l'unanimité. Difficiles à décrypter, les objectifs français peuvent sembler contradictoires : il s'agit tout à la fois de prendre des mesures qui assureront durablement la sécurité de la France et de l'Europe, d'obtenir des réparations et du charbon, d'affaiblir aussi, quand l'occasion s'en présente, la concurrence allemande et d'éviter que l'Allemagne soit réduite à la misère tout en empêchant que sa population soit mieux traitée que celle des pays libérés. Les appréciations varient surtout en fonction de l'importance accordée à chacun de ces objectifs. Aux études qui s'appliquent à montrer que la France privilégie les questions de sécurité tout en cherchant une sorte d'équilibre entre les autres buts¹¹ s'opposent les travaux qui donnent plus volontiers la priorité aux objectifs les plus « destructeurs »¹².

De la même façon, les études sur la politique économique des occupants en zone française d'occupation (ZFO) aboutissent à des conclusions d'ensemble très contrastées. Les analyses les plus anciennes, dont les auteurs n'ont, pour la plupart, pas eu accès aux archives de l'occupation française en Allemagne et en Autriche, s'opposent ici aux études plus récentes, fondées sur le dépouillement systématique des

tant sur la politique allemande du général de Gaulle : Lipgens, W., « Bedingungen und Etappen der Außenpolitik de Gaulles », in *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, n° 21, 1973, p. 52-102 ; Marcowitz, R., « Grundzüge der Deutschland-Politik de Gaulles und Bidaults von Herbst 1944 bis Frühjahr 1947 », in *Historische Mitteilungen*, Heft 2, 1988, p. 117-134 ; Dankert, J., « Deutschlandpolitische Vorstellungen de Gaulles », in *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1991, Heft 3, p. 211-230.

¹⁰ Hüser, D., « Das Rheinland in der französischen Deutschlandpolitik. Realität und Rhetorik der Abtrennungsforderung 1943-1948 », in Koops, T., Vogt, M. (Hrsg.), *Das Rheinland in zwei Nachkriegszeiten 1919-1930 und 1945-1949*, Koblenz, Selbstverlag des Bundesarchivs, 1995, p. 103-128.

¹¹ Poidevin, R., « La France et le charbon allemand au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale », in *Relations internationales*, n° 44, 1985, p. 365-377 ; Bitsch, M.-Th., « Un rêve français : le désarmement économique de l'Allemagne (1944-1947) », in *Relations internationales*, n° 51, 1987, p. 313-329 ; Bitsch, M.-Th., « Un facteur de sécurité de l'Europe : le désarmement économique de l'Allemagne, 1945-1946 », in *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, numéro spécial, 1991, p. 27-35.

¹² Par exemple, Bossuat, G., « Les conceptions françaises des relations économiques avec l'Allemagne (1943-1960) – Détruire, supporter, coopérer : le Quai d'Orsay et le Ministère des Finances entre l'illusion et la résignation », in Wilkens, A. (dir.), *Die deutsch-französischen Wirtschaftsbeziehungen 1945-1960*, op. cit., p. 25-62.

archives de Colmar¹³. Aux yeux des premiers, la politique économique de la France en ZFO se résume à une politique d'exploitation à court terme, confinant à un véritable « cannibalisme industriel »¹⁴, en tout cas résolument hostile aux intérêts allemands et à toute reprise économique en ZFO¹⁵. Dans son étude pionnière sur l'industrie chimique en ZFO, Marie-France Ludmann-Obier parvient à des conclusions plus nuancées¹⁶. De son côté, Sylvie Lefèvre met bien en valeur que, dès le début de l'occupation, les Français orientent certes la production de la zone en fonction des besoins de la France mais qu'ils s'appliquent aussi, pour ce faire, à relancer les secteurs nécessaires au redémarrage économique de la ZFO¹⁷.

De façon assez surprenante, la question de la politique française en matière de réparations, pourtant centrale, n'a pas donné lieu à de grandes synthèses. Aux ouvrages généraux sur le sujet, parfois anciens¹⁸, s'ajoutent quelques études de cas. Cyril Buffet montre le caractère

¹³ Les Archives de l'occupation française en Allemagne et en Autriche sont accessibles aux chercheurs depuis le début des années 1980. Le centre, ouvert à Colmar en 1986, se trouve aujourd'hui à La Courneuve.

¹⁴ Expression d'Abelshauer, W., « Wirtschaft und Besatzungspolitik in der Französischen Zone 1945-1949 », in Scharf, C., Schröder, H.-J. (Hrsg.), *Die Deutschlandpolitik Frankreichs 1945-1949*, op. cit., p. 111-139 (ici, p. 129).

¹⁵ Dans ce sens, Manz, M., *Stagnation und Aufschwung in der französischen Besatzungszone von 1945-1949*, (Rer. pol. Diss., Mannheim, 1968), St Katharinen, Scripta Mercaturae Verlag, 1985, 130 p. ; Laufer, R., *Industrie und Energiewirtschaft im Land Baden 1945-1952. Südbaden unter französischer Besatzung*, Freiburg im Breisgau, München, Verlag Karl Alber, 1979, 411 p. ; Eschenburg, Th., *Geschichte der Bundesrepublik Deutschland*, Band I : *Jahre der Besatzung 1945-1949*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1983, 627 p. ; Boelcke, W.A., « Industrie und Technologie in der französischen Besatzungszone », in Manfrass, K., Rioux, J.-P. (ed.), *France-Allemagne 1944-1947*, op. cit., p. 177-200 ; Wolfrum, E., Fässler, P., Grohnert, R., *Krisenjahre und Aufbruchzeit. Alltag und Politik im französisch besetzten Baden 1945-1949*, München, R. Oldenbourg Verlag, 1996, 296 p.

¹⁶ Ludmann-Obier, M.-F., *Le Contrôle de l'Industrie Chimique en Zone Française d'Occupation en Allemagne (1945-1949)*, thèse de doctorat (dir. Raymond Poidevin), Université Strasbourg III, 1986, 357 p.

¹⁷ Lefèvre, S., *Les relations économiques franco-allemandes de 1945 à 1955. De l'occupation à la coopération*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998, XVIII-527 p. ; du même auteur, « Vers le rapprochement des économies française et allemande (1945-1955) », in *Relations internationales*, n° 93, 1998, p. 85-97.

¹⁸ Par ordre chronologique, Castillon, R., *Les réparations allemandes, deux expériences, 1919-1932 et 1945-1952. Essai d'étude comparée*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 1951 (révisée en 1952), Baden-Baden, P.U.F., 1953, 198 p. ; Jerchow, F., *Deutschland in der Weltwirtschaft 1944-1947. Alliierte Deutschland- und Reparationspolitik und die Anfänge der westdeutschen Aussenwirtschaft*, Düsseldorf, Droste, 1978, 512 p. ; Fisch, J., *Reparationen nach dem Zweiten Weltkrieg*, München, C. H. Beck, 1992, 359 p.

extrêmement heurté et contradictoire de la politique des démontages visant l'usine Borsig de Berlin¹⁹. Marie-France Ludmann-Obier souligne l'âpreté des enlèvements de machines en ZFO durant les premiers mois de l'occupation²⁰. En revanche, la politique française des restitutions a été étudiée en détail par Claude Lorentz²¹.

Parallèlement à ces analyses, qui portent toutes sur la politique de l'État et des structures gouvernementales, les historiens ont également investi, depuis une quinzaine d'années, le champ du monde des affaires, des industriels et des entrepreneurs²². Étudiées sous cet angle, les relations franco-allemandes apparaissent sous un nouveau jour²³. Le tableau qui en ressort, complexe et nuancé, montre en effet la singularité des intérêts et des motivations des entreprises par rapport à ceux de l'État.

¹⁹ Buffet, C., « L'affaire Borsig 1945-1950. Un exemple de la politique française des réparations », in *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, n° 1, 1991, p. 55-71.

²⁰ Ludmann-Obier, M.-F., « Les prélèvements unilatéraux en zone française d'occupation (1945-1946) », in Jurt, J. (Hrsg.), *Von der Besatzungszeit zur deutsch-französischen Kooperation*, op. cit., p. 110-120.

²¹ Lorentz, C., *La France et les restitutions allemandes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (1943-1954)*, Paris, Direction des Archives et de la Documentation, Ministère des Affaires étrangères, 1998, XXI-348 p. Du même auteur, « La France et la question des restitutions allemandes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 189, 1998, p. 109-121.

²² Sur le bilan et les perspectives de la recherche, voir Hudemann, R., « Wirtschaftsbeziehungen im deutsch-französischen Verhältnis der Nachkriegsperiode : Stand und Perspektive der Forschung », in Wilkens, A. (Hrsg.), *Die deutsch-französischen Wirtschaftsbeziehungen 1945-1960*, op. cit., p. 309-320 ; Eck, J.-F., « Acteurs et problèmes des relations économiques et financières franco-allemandes après 1945 », in Eck, J.-F., Schirmann, S. (ed.), « Aspects des relations économiques franco-allemandes au XX^e siècle », op. cit., p. 149-162.

²³ Bühner, W. « Die französische Ruhrpolitik und das Comeback der westdeutschen Schwerindustriellen 1945-1952 », in Hüttenberger, P., Molitor, H. (Hrsg.), *Franzosen und Deutsche am Rhein*, op. cit., p. 27-46 ; Bühner, W. « Wegbereiter der Verständigung : deutsch-französische Industriellenkontakte 1947-1955 », in *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, n° 1, 1991, p. 73-86 ; Eck, J.-F., « L'implantation industrielle française en Allemagne fédérale, de 1945 au début des années 1960 : une ambition renouvelée ? », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 51, 1996, p. 85-111 ; Wilkens, A., « Verständigung von Wirtschaft zur Wirtschaft. Interessenausgleich zwischen deutscher und französischer Industrie 1947-1955 », in Wilkens, A. (Hrsg.), *Die deutsch-französischen Wirtschaftsbeziehungen 1945-1960*, op. cit., p. 189-223 ; Eck, J.-F., « Les contacts entre groupes de l'industrie chimique français et allemands de 1945 à la fin des années 1960. Entre compétition et coopération », in Dumoulin, M. (ed.), *Réseaux économiques et construction européenne. Economic Networks and European Integration*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2004, p. 217-234.

Les premières grandes monographies sur ces questions, dues à Françoise Berger²⁴ et Jean-François Eck²⁵, confirment ces tendances.

À ces différents travaux, il convient d'ajouter les grandes synthèses sur la politique allemande de la France. Les deux dernières en date, que l'on doit à Sylvie Lefèvre²⁶ et à Dietmar Hüser²⁷, confortent les évolutions historiographiques. Les résultats nuancés qu'elles apportent tranchent avec les conclusions abruptes de travaux plus anciens qui donnaient volontiers de la politique allemande de la France une image en noir et blanc²⁸. Dietmar Hüser développe même le concept d'une « double politique allemande » de la France. De façon à tirer le meilleur parti des contraintes intérieures et extérieures qui pesaient sur le pays, les décideurs français auraient officiellement défendu des « positions maximalistes » alors que, dans la pratique, ils auraient mis en œuvre une politique beaucoup plus nuancée²⁹. Le balancier de la recherche oscille donc entre des concepts opposés : la revanche et le partenariat³⁰, la démocratisation et l'exploitation³¹. Bref, depuis une vingtaine d'années,

²⁴ Berger, F., *La France, l'Allemagne et l'acier (1932-1952). De la stratégie des cartels à l'élaboration de la CECA*, thèse de doctorat (dir. René Girault), Université de Paris I, 2000, 4 volumes, 1270 p. Du même auteur, « Les sidérurgistes français et allemands face à l'Europe : convergences et divergences de conception et d'intérêts 1932-1952 », in *Revue d'histoire de l'intégration européenne*, 1997, n° 2, p. 35-52 ; « Les patrons de l'acier en France et en Allemagne face à l'Europe (1930-1960) », in Bussière, É., Dumoulin, M. (ed.), *Milieus économiques et intégration européenne en Europe occidentale au XX^e siècle*, Arras, Artois Presses Université, 1998, p. 179-195 ; « Les relations entre les sidérurgies française et allemande de 1870 à la CECA », in Eck, J.-F., Schirmann, S. (ed.), « Aspects des relations économiques franco-allemandes au XX^e siècle », *op. cit.*, p. 163-199.

²⁵ Eck, J.-F., *Les entreprises françaises face à l'Allemagne de 1945 à la fin des années 1960*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2003, X-656 p. ; du même auteur, « L'implantation industrielle française en Allemagne fédérale, de 1945 au début des années 1960 : une ambition renouvelée ? », in *op. cit.*, p. 85-111.

²⁶ Lefèvre, S., *Les relations économiques franco-allemandes*, *op. cit.*

²⁷ Hüser, D., *Frankreichs « doppelte Deutschlandpolitik »*, *op. cit.*

²⁸ Nous reprenons ici l'expression de Dietmar Hüser.

²⁹ Pour une explication plus nuancée de la thèse de Dietmar Hüser, forcément simplifiée dans le résumé extrêmement rapide qui en est donné ici, voir l'introduction et la conclusion de son livre, *Frankreichs « doppelte Deutschlandpolitik »*, *op. cit.*, p. 21-42 et p. 714-726.

³⁰ Nous reprenons ici les premiers termes du titre d'un article de Hudemann, R., « Revanche ou partenariat ? À propos des nouvelles orientations de la recherche sur la politique française à l'égard de l'Allemagne après 1945 », in Krebs, G., Schneilin, G. (dir.), *L'Allemagne 1945-1955. De la capitulation à la division*, Asnières, Publication de l'Institut d'Allemand, 1996, p. 127-152.

³¹ De la même façon, nous empruntons à Stefan Martens les premiers mots d'une de ses contributions : Martens, S., « Zwischen Demokratisierung und Ausbeutung. Aspekte

grâce à l'ouverture des archives françaises, à la multiplication des recherches et à la diversification des angles d'études, l'historiographie sur la politique allemande de la France a gagné en complexité et en nuances.

Reste que si nombre d'articles et d'ouvrages insistent sur la politique économique ambitieuse que la France semble avoir voulu mener vis-à-vis de l'Allemagne dans l'immédiat après-guerre, notamment dans le domaine sidérurgique, aucune étude ne s'attache véritablement à montrer dans quelle mesure la France – au-delà des discours et des déclarations d'intention des responsables, comme celle du général de Gaulle, citée en début d'introduction, ou des notes élaborées dans les ministères – a réellement voulu devenir en 1945 la première puissance économique du Vieux Continent. En d'autres termes, la France a-t-elle tenté de profiter de la défaite de l'Allemagne et de son abaissement politique pour s'approprier ses atouts économiques et renverser à son profit l'équilibre industriel et sidérurgique européen ? C'est de cette interrogation que nous partirons.

Concrètement, il convient d'examiner si la France a véritablement poursuivi une politique impérialiste vis-à-vis de l'Allemagne, c'est-à-dire une politique d'expansion, tendant à placer l'ancien Reich sous sa dépendance économique³². Si de tels projets ont existé, quels en ont été la nature, le contenu et les objectifs ? Qui a cherché à les promouvoir ? Le suivi de leur élaboration conduit aussi à s'intéresser aux processus décisionnels qui ont prévalu dans les affaires allemandes. Ces objectifs impérialistes ont-ils été partagés par tous les décideurs français ? Ont-ils été avalisés par le gouvernement ? Les industriels ont-ils participé à leur mise au point ? Étaient-ils acquis à ces initiatives et, dans l'affirmative, quels rôles leur ont été confiés ? Bref, il s'agit de comprendre dans quelle mesure ces projets ont traversé la politique allemande de la France.

Une deuxième piste conduit à analyser les formes de contrôle que les Français ont voulu imposer à l'économie allemande et à en déterminer les buts. Certains objectifs, que ce soit le désarmement industriel ou la démocratisation de l'économie, ressortissent plus particulièrement au domaine du politique, tandis que d'autres – les réparations, les profits que la France espère tirer de l'Allemagne, la conquête de marchés, l'abaissement de la concurrence – sont plus clairement économiques. Il convient dès lors d'établir leur poids respectif dans la politique allemande de la France. Il faut tenter de comprendre s'il a existé, entre ces

und Motive des französischen Deutschlandpolitik nach dem Zweiten Weltkrieg », in Martens, S. (Hrsg.), *Vom « Erbfeind » zum « Erneuerer »*, op. cit., p. 9-17.

³² Sur les formes de l'impérialisme français, voir Bouvier, J., Girault, R., Thobie, J., *L'impérialisme à la française 1914-1960*, Paris, La Découverte, 1986, 294 p.

différents objectifs, une sorte de hiérarchie et s'efforcer d'en percevoir les éventuels changements. En d'autres termes, il s'agit de définir si les objectifs politiques ont primé sur les ambitions économiques ou si, à l'inverse, l'économique a été la priorité des décideurs.

Il faut aussi analyser, sur le plus long terme, les évolutions des objectifs français, en discerner les possibles inflexions, identifier leurs auteurs et montrer la genèse des nouveaux projets. Il est alors nécessaire d'appréhender les raisons qui ont abouti à ces changements d'orientation. Ces derniers ont-ils été voulus par les décideurs ou résultent-ils davantage de contraintes, intérieures ou extérieures ?

Dans cette optique, il est nécessaire de montrer l'influence des contraintes nationales – qu'il s'agisse de l'opinion publique, de l'action des partis politiques ou du rôle de l'état économique et financier du pays – et des facteurs internationaux – notamment la situation de la France par rapport aux trois Grands – sur la politique française. Il convient en particulier de décrypter les effets contradictoires des contraintes économiques nationales et internationales sur l'évolution de la politique française dans sa zone d'occupation.

Reste à préciser rapidement la démarche adoptée. De façon à replacer les questions économiques dans le cadre plus général de la politique allemande de la France, celle-ci privilégie, autant que possible, la confrontation du « politique » et de l'« économique ». Cela vaut bien sûr, nous l'avons vu, pour les buts de la politique française, l'intérêt ici étant de savoir si le politique a primé sur l'économique. La même démarche est utilisée en ce qui concerne les acteurs. L'étude, centrée sur les milieux gouvernementaux, s'attache, on l'a dit, à confronter les objectifs des responsables politiques et des administrations et les buts poursuivis par le monde des affaires. Il s'agit de déterminer si les premiers correspondent aux seconds. Il convient aussi d'analyser les formes de coopération entre les services publics et les milieux industriels.

À la suite des travaux de Klaus-Dietmar Henke³³, d'Alain Lattard³⁴ et surtout de Dietmar Hüser³⁵, l'étude tente de préciser le parcours des hommes qui ont influé sur la politique allemande de la France et de définir les structures au sein desquelles ils ont travaillé. Dans la mesure

³³ Henke, K.-D., « Politik der Widersprüche. Zur Charakteristik der französischen Militärregierung in Deutschland nach dem Zweiten Weltkrieg », in Scharf, C., Schröder, H.-J. (Hrsg.), *Die Deutschlandpolitik Frankreichs und die französische Zone 1945-1949*, op. cit., p. 49-89.

³⁴ Lattard, A., *Syndicalisme ouvrier et syndicalisme patronal allemands sous l'occupation française (1945-1949) : l'exemple de la Rhénanie-Palatinat*, thèse de doctorat de 3^e cycle (direction Pierre-Paul Sagave), Université Paris X, 1983, 2 volumes, 306 p. et 124 p. (ici, p. 1-51).

³⁵ Hüser, D., *Frankreichs « doppelte Deutschlandpolitik »*, op. cit., p. 112-171.

du possible, les processus décisionnels sont également analysés. Enfin, une attention particulière est portée aux jeux d'échelles, c'est-à-dire aux différents niveaux de l'administration française en Allemagne.

*

* *

Cette étude est en grande partie fondée sur l'analyse d'archives non publiées. Les perspectives de recherche choisies appelaient le dépouillement des principales sources gouvernementales françaises. L'examen croisé des archives du GPRF puis des gouvernements de la IV^e République – déposées aux Archives nationales (AN) –, du ministère des Affaires étrangères (AMAE), du ministère de l'Économie et des Finances (SAEF), du ministère de la Production industrielle (AN et AN-CAC), du commissariat général au Plan (FJME) et de l'état-major de la défense nationale (SHAT) a permis de reconstituer la trame générale de nombreux dossiers et de mesurer les divergences d'appréciation qui existaient entre départements ministériels et, souvent, au sein même de leurs services.

Les archives de l'occupation française en Allemagne et en Autriche (AOFAA) ont été particulièrement précieuses : d'abord parce que le contenu des différents fonds ne se limite pas aux questions relevant *stricto sensu* de la zone française d'occupation (ZFO) ; les archives des affaires allemandes et autrichiennes et les dossiers rapatriés de l'ambassade de France à Bonn ont ainsi remarquablement complété les dossiers des archives diplomatiques du Quai d'Orsay ; ensuite parce que l'organisation des fonds a permis d'appréhender le point de vue des principaux décideurs de la zone (commandant en chef, conseiller politique, administrateur général, directeur général des affaires économiques et financières) ; enfin parce que la richesse des informations rassemblées dans ces dossiers bruts ne se retrouve nulle part ailleurs³⁶.

À bien des égards, l'apport des archives privées a été décisif. Au Service des archives économiques et financières, à Savigny-le-Temple, les papiers de Gaston Cusin ont éclairé tout un pan de la politique allemande de Pierre Mendès France. Aux Archives nationales, la consultation des papiers du général de Gaulle a confirmé des conclusions partielles sur la politique rhénane du chef de la France libre. Les documents inédits déposés à Colmar, par Maurice Grimaud, directeur de cabinet d'Émile Laffon (administrateur général de la ZFO) ont donné vie au conflit qui opposait ce dernier au général Koenig, commandant en chef de la zone.

³⁶ La plupart des caisses, cartons et dossiers transmis aux lecteurs n'ont pas été archivés au sens traditionnel du terme et correspondent en fait à d'anciens dossiers de travail.

D'une manière générale, l'écoute d'archives orales, au centre de Colmar et au Comité pour l'histoire économique et financière de la France, à Paris, a été l'occasion de s'imprégner de l'ambiance de l'époque, de comprendre l'une ou l'autre des motivations des fonctionnaires partant pour l'Allemagne et de donner corps à certaines signatures et chair à des dossiers parfois arides. La confrontation des témoignages aux documents d'archives a également été riche d'enseignements et de surprises³⁷.

La réception de la politique française par les Allemands et les initiatives prises par ces derniers ont été appréhendées par le biais de certaines sources allemandes. Menée au début de la recherche, une campagne de dépouillement a porté sur les archives des différents gouvernements allemands de l'ancienne ZFO, à l'exclusion, toutefois, de la Sarre³⁸ : Landeshaupt Archiv à Coblenz pour le Land de Rhénanie-Palatinat ; Staatsarchiv Freiburg pour l'ancien pays de Bade ; Staatsarchiv Sigmaringen pour l'ancien Land du Wurtemberg-Hohenzollern. Enfin, un séjour à Coblenz a permis certains dépouillements au Bundesarchiv.

Par ailleurs, à Spire, il a été possible de procéder à quelques recherches dans les archives régionales et de dépouiller – avec des résultats limités – les fonds de deux groupements industriels du Palatinat. Pour appréhender le point de vue du monde des affaires, les sources des chambres de commerce et d'industrie ont été utiles. Par l'intermédiaire de ces organismes, il a été plus facile de connaître – plutôt qu'en passant par l'examen des archives de firmes – les prises de position les plus représentatives des milieux patronaux sur les problèmes allemands³⁹. En France, les archives de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ont permis de saisir l'opinion des chambres de commerce et d'industrie de toute la France⁴⁰. En Allemagne, les archives de certaines chambres de commerce et d'industrie de la partie sud de la zone, rassemblées au

³⁷ D'après les cassettes que nous avons pu écouter au Comité pour l'histoire économique et financière de la France, il ressort, qu'à de rares exceptions près, les témoignages des inspecteurs des finances ne sont guère fiables.

³⁸ La politique française en Sarre a en effet beaucoup été étudiée. L'accent n'a donc pas été mis sur cette partie de la zone, même si certains développements lui sont consacrés dans le travail.

³⁹ Nous sommes toutefois conscient que les archives des chambres de commerce, qui lissent en quelque sorte les conceptions particulières qui peuvent exister au sein de chaque entreprise, ne donnent qu'une image partielle des représentations des industriels et des entrepreneurs.

⁴⁰ Le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris était par ailleurs président de l'assemblée des présidents des chambres de commerce de l'Union française. Aussi nombre de documents retrouvés au sein des Archives de la chambre de commerce et d'industrie de Paris émanent-ils de chambres de commerce françaises.

Wirtschaftsarchiv Baden-Württemberg (WABW) à Stuttgart-Hohenheim, ont pu être consultées.

*

* *

Après avoir présenté les pistes de la recherche et les sources sur lesquelles celle-ci est fondée, il convient d'évoquer rapidement le plan retenu.

Les éléments de rupture dans la politique allemande de la France, les évolutions considérables de la situation internationale entre 1942 et 1949, le fait aussi que l'étude débute en pleine guerre, bien avant que les projets français puissent être mis en œuvre, ont conduit à adopter un plan chronologique. Pour autant, au sein de chacune des quatre parties, c'est la démarche thématique qui sera privilégiée.

La première partie étudie l'élaboration de la politique allemande de la France libre pendant la guerre (début 1942-été 1945). Après une présentation des administrations concernées par les affaires allemandes, des acteurs et de leurs conceptions de la puissance, elle propose un examen des projets élaborés pour assurer le contrôle futur de l'Allemagne, en général centrés sur le bassin de la Ruhr. Sont ensuite analysés les processus décisionnels, grâce auxquels les grands axes de la politique allemande sont arrêtés au printemps 1945.

La deuxième partie est centrée sur la première année de l'occupation (été 1945-été 1946). La politique économique de la France en Allemagne est présentée dans un cadre double : celui de l'Allemagne dans son ensemble, puis celui, plus restreint géographiquement, de la ZFO. Il s'agit d'expliquer la complexité et l'ambiguïté des projets français à l'égard de l'Allemagne et de montrer que les ambitions politiques prennent le pas sur les projets économiques impérialistes. Il s'agit aussi de présenter la politique économique menée par la France dans sa zone d'occupation. Ce sera l'occasion de rappeler les diverses contraintes qui pèsent sur l'action des services français, de montrer que certains choix sont faits en fonction des ambitions politiques que la France nourrit à l'égard de l'Allemagne tout entière et de souligner les ambiguïtés et les ambivalences de la politique réellement mise en œuvre. Seront ensuite analysés les résultats de la politique allemande de la France. L'échec précoce qu'ils traduisent amènera à en examiner les raisons. Pour ce faire, il faut étudier le rôle des différents acteurs et des structures administratives ayant en charge les affaires allemandes.

La troisième partie (automne 1946-printemps 1948) s'interroge sur la volonté des Français de modifier leur politique initiale et leur capacité à le faire. Dans cette perspective, sont présentées les contraintes qui ont pesé sur les décideurs français. Cette partie montre aussi la précocité avec laquelle certains responsables ont pris conscience des échecs de

cette politique et proposé, dès l'automne 1946, des ajustements et des modifications substantiels. Ce mouvement n'est cependant pas unanime. Dans le même temps, des projets économiques agressifs continuent d'être développés. La mise en œuvre des projets de réformes, étudiée à l'échelle de la ZFO sera l'occasion de confronter la volonté de changement des décideurs et les pesanteurs des contraintes économiques.

Une dernière partie, qui débute chronologiquement au moment même où l'aide Marshall commence à arriver en Europe et qui s'achève dans les mois qui suivent la création de la République fédérale d'Allemagne, tente de montrer que les débuts de la coopération occidentale ne mettent pas, loin de là, un terme aux inquiétudes de Paris quant à la renaissance d'un danger allemand, surtout économique. Pour le circonscrire, la France opte pour une politique d'intégration économique de l'Allemagne occidentale à l'Europe de l'Ouest, gage, selon elle, d'un développement sous contrôle.